

COMMENT FAVORISER LA MISE EN PLACE D'INITIATIVES DE PRÉVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ AU SEIN DES HÔPITAUX PSYCHIATRIQUES ?

Objectifs

Par cet appel, le Fonds Van Mulders-Moonens vise à obtenir :

- 1) une cartographie des freins et des leviers permettant de développer une politique de prévention et de promotion de la santé dans les hôpitaux psychiatriques ;
- 2) une série de recommandations permettant de soutenir la mise en place d'initiatives concrètes de prévention et de promotion de la santé dans les hôpitaux psychiatriques.

Soumission : 22 janvier 2024

Porteur(s) : [Centre de Recherche](#) [Haute Ecole](#)

Conditions d'éligibilité

Cet appel s'adresse aux différentes institutions et structures de recherches universitaires ou non capables de mener une recherche-action, et qui sont actives de manière globale dans la santé publique et plus particulièrement dans la recherche en prévention / promotion de la santé.

Une collaboration avec des organismes pouvant apporter une plus-value dans le processus de recherche est toujours possible.

Mots-clés

[Psychiatrie](#) [Santé](#) [Santé mentale](#)
[Soins de santé](#)

Contacts SynHERA

• Maïté CAMARA LOPEZ
(camaralopez.m@synhera.be)

Budget

Jusqu'à: 190.000 €

Bailleur de fonds

- **Fondation Roi Baudouin**

Critères de sélection

Pour ce faire, le candidat à l'appel à projets de recherche doit pouvoir proposer une méthodologie comprenant entre autres :

- un état des lieux de pratiques inspirantes de politiques et d'initiatives concrètes de prévention et de promotion de la santé en hôpitaux psychiatriques, en Belgique et à l'étranger ;
- une phase exploratoire visant à sélectionner une série d'hôpitaux psychiatriques prêts à s'engager dans un processus de recherche-action. Cette phase exploratoire permettra aussi de soulever quelques hypothèses principales de recherche ;
- une phase d'observation de l'implémentation d'actions concrètes dans les hôpitaux acceptant de participer à la recherche-action ;
- une analyse des freins et des leviers favorisant ou non la mise en place d'initiatives de prévention et de promotion de la santé dans les hôpitaux psychiatriques ;
- des recommandations basées sur un croisement entre le cadre théorique et les résultats obtenus sur le terrain.
-

Pour plus d'infos, cliquez [ICI](#)